**CHARTE ETHIQUE**

LYON 5 HANDBALL

Respecter et suivre scrupuleusement les consignes du club.

Accueillir chaleureusement l’adversaire.

Avoir un comportement exemplaire au bord du terrain.

Respecter l’arbitre, quelle que soit sa décision.

Participer aux réunions du club.

Être garant de l’image du club.

Cette charte est signée entre le club, les parents et le jeune qui prend une licence au Lyon 5 Handball en début de saison, afin de définir les grandes lignes des engagements réciproques entre les différentes parties prenantes du club.

***Les entraîneurs et les dirigeants d’équipes jeunes s’engagent vis-à-vis des parents à :***

* Assurer la sécurité́ affective, morale et physique de leur enfant.
* Être à l’heure aux entraînements et aux matchs.
* Préparer les entraînements et prévenir les familles en cas de modification quelconque d’horaire ou de jour par email ou téléphone.
* Prévoir les déplacements pour les matchs avec les parents lors des entraînements.
* Coacher les matchs dans le respect de l’intégrité physique et morale de leurs enfants.

***Les parents :***

* Acceptent que leur enfant soit transporté par d’autres personnes dans des véhicules personnels ou non lors des déplacements.
* Acceptent de participer eux-mêmes aux déplacements, à tour de rôle, de l’équipe à laquelle appartient leur enfant, ainsi qu’au lavage des maillots de l’équipe.
* Sont les bienvenus pour participer eux-mêmes et faire participer leur enfant à la vie du club : soirées, tournois, animations comme définis dans le projet du club, et ce, afin de prendre des responsabilités et aider à l’autofinancement du club.
* Doivent véhiculer une bonne image du club par un esprit de *fair-play*, de respect des adversaires et des arbitres dans notre salle comme à l’extérieur.
* Le respect des choix de l’entraîneur.

***Le jeune joueur s’engage à :***

* Respecter l’entraîneur et les dirigeants : horaires, comportement, langage, tenue de sport, cheveux attachés, retrait des bijoux, etc.
* Respecter les règles du Handball et les directives sportives présentées par l’entraîneur.
* Respecter les autres joueurs, adversaires et arbitres.
* Dire ce qui ne va pas sans s’énerver : on a le droit de ne pas être d’accord mais sans aucune forme de violence.
* S’investir dans la vie du club (apprendre à arbitrer et arbitrer des matchs, tenir la table de marque, aider à l’entraînement des équipes de jeunes (à partir de 15 ans)).
* Venir supporter les équipes du club dans un esprit de *fair-play*, de respect de l’adversaire et de l’arbitrage.
* Les sanctions financières abusives ne seront pas à la charge du club. Le joueur sera convoqué par le bureau. Une décision sera prise par la suite.

***Les parents :***

Cet engagement et cette prise de responsabilité́ font partie intégrante des objectifs du club. En signant cette charte, vous vous engagez en votre nom et celui de votre enfant, à respecter chaque point évoqué.

 Le ……/……/……, à ……………………………………

|  |  |
| --- | --- |
| **Le joueur** Nom : Prénom : Signature : | **Le président** Signature :  |
|  **Le responsable légal**Nom : Prénom : Date de naissance :  | Signature :  |